

Santé : les remèdes de Merville pour garantir l'accès aux soins

Par SIMON CAENEN pour [La Voix du Nord](#) Publié le 20/06/2013 Alors que quatre médecins mervillois sont sur le départ, la Ville met en place plusieurs dispositifs pour améliorer la prévention et l'offre de soin à Merville. État des lieux en cinq points.



Christian Cailliau, référent santé, ici à côté du maire, Jacques Parent, rencontre les professionnels de santé de Merville pour un état des lieux.

Quid de l'offre de soin à Merville ?

La commune ne fait pas partie des zones fragiles ou en difficulté (comme Cassel ou Steenvoorde), d'après les analyses de l'ARS (Agence régionale de santé) qui tiennent compte de la population et du nombre de professionnels de santé. Le nombre de médecins (dix), d'infirmiers (onze) et de kinésithérapeutes (neuf et une arrivée prévue rue Faidherbe) est suffisant pour une ville de 9 600 habitants. Le hic : quatre médecins généralistes pourraient partir dans les années à venir.

Quel est l'état de santé de la population ?

Mauvais, comme pour la région Nord – Pas-de-Calais. Le diagnostic réalisé par **l'observatoire régional de la santé** met en évidence une surmortalité supérieure de 33 % à la moyenne nationale sur le canton de Merville (Estaires, Haverskerque, La Gorgue, Le Doulieu, Merville, Neuf-Berquin). Proche de la moyenne régionale (supérieure de 27 % à la moyenne nationale), ce pourcentage traduit la situation sociale relativement défavorable du territoire.

Pourquoi un contrat local de santé ?

Le 7 décembre 2012, Merville, Nieppe et Armentières ont signé un contrat local de santé avec l'ARS pour « *mobiliser et coordonner l'ensemble des acteurs concernés volontaires de façon à relever le défi du maintien et de l'amélioration de l'état de santé des populations en s'appuyant sur une politique de santé partagée et de proximité.* » L'objectif est triple : « *renforcer les actions de promotion de la santé et de prévention, améliorer l'accès aux soins et optimiser l'offre médico-sociale.* »

Quel sera le rôle de Christian Cailliau, référent santé ?

Cadre de santé à l'EPSM des Flandres, Christian Cailliau est, depuis le 21 mars, administrateur au CCAS de Merville. Avec une mission : aller à la rencontre des professionnels de santé du secteur pour un état des lieux.

Bientôt une maison médicale à Merville ?

Jacques Parent, maire, espère que le projet verra le jour dans sa commune. « *L'ARS prône une maison médicale, le Conseil régional et le Département sont pour une maison pluridisciplinaire de la santé. Il faut qu'un projet aboutisse* », plaide-t-il. Charlie Tellière, interne en médecine, pourrait en être l'un des moteurs. Le Mervillois de 31 ans veut créer une maison de santé. Plusieurs professionnels de la santé se retrouveraient dans un seul et même lieu. « *Le but est de mutualiser les compétences et de permettre aux médecins de ne pas être isolés*, souligne-t-il. *Cela permet aussi un meilleur suivi du patient.* » Le dispositif pourrait inciter des spécialistes (cardiologues, ophtalmologues...) à s'installer à Merville.